



Crédit : 43,50 € à Paray FC

Dossier transmis à la Commission du Suivi des Compétitions.

Match n°23554198 du 26/09/2021

BENFICA YERRES AS. 1 / ITTEVILLE-BALLANCOURT 2 * Séniors * D5/B

Réserve du club d'Itteville sur la non-présentation de la tablette par le club recevant, à savoir Benfica Yerres AS 1,

La Commission,

Jugeant en 1^{ère} instance,

Pris connaissance des réserves, confirmées réglementairement, pour les dire recevables en la forme mais non fondées.

Considérant qu'une feuille de match papier a été établie et signée par les deux capitaines ainsi que par l'arbitre de la rencontre.

Par ces motifs, la commission dit résultat acquis sur le terrain :

Benfica Yerres AS 1 : 3 pts - 7 buts

Itteville-Ballancourt 2 : 0 pt - 2 buts

Débit : 43,50 € à Itteville-Ballancourt

Crédit : 43,50 € à Benfica Yerres AS

Dossier transmis à la Commission du Suivi des Compétitions.

La Secrétaire
Brigitte HIEGEL

Le Président
Patrick TRANSBERGER

Les décisions de la Commission des Statuts et Règlements sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.